

DELIBERATION N°2024-14

Affectation du résultat 2023



Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL SYNDICAL DU 26 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le dix-neuf mars 2024, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : **45**

Nombre de membres en exercice : **45**

Quorum à atteindre en temps normal : $(45/2+1)$ **23**

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : **30**

Nombre de pouvoirs : **2**

Nombre de suffrages exprimés : **32**

Présents pour le quorum : 30

Mme LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÛE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme DE SOUSA Evelynne	Titulaire		CA Pays de Dreux	BONCOURT
M. DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
Mme DEQUAIRE Sylviane	Suppléante de	Mme PRUNIER-REUTER	CA Pays de Dreux	CRECY-COUVE
Mme DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M. PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Mme STEPHO Annie	Titulaire		CA Pays de Dreux	GARNAY
M. ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M. TOISON Stéphan	Titulaire :		CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAIS
M. CHERON Denis	Titulaire		CA Pays de Dreux	MONTREUIL
Mme PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M. LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M. FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
Mme LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M. BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M. GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M. MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M. RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
M. QUESNE Gilles	Suppléant de	Mme DEVINCK	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. MARTIN Jean-Luc	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme LE GUIL Laëtitia	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	ROSSIGNOL Patrick	Suppléant de	M. CORRE	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	BLANCHET Michaël	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
Mme	VIBOUD Danièle	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie
M.	GATINE Jean-Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie

Absents excusés ayant donné Pouvoir : 2

M. CRASSIN Gérard, titulaire, CC Portes Euréliennes d'Ile de France donne pouvoir à M. LEMOINE
M.VERDIER Jean-François, titulaire, CA Evreux Portes de Normandie donne pouvoir à Mme PATUREL

Absents excusés : 7

M.	DAIGREMONT Jérôme	Titulaire		CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	LOISY Pauline	Suppléant de	M. DAIGREMONT	CA Pays de Dreux	ABONDANT
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	RETAILLEAU Sylviane	Suppléante de	Mme CHANFRAU	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	WEILLER Odile	Suppléante de	M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Délégués également présents (sans voix délibérative) : 3

M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ANEST Louis	Suppléant de	M. RIGOURD :	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	

Monsieur Denis CHERON est nommé secrétaire de séance.

Le 1^{er} Vice-Président rappelle que le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la commune.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La M57 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

Au vu de ces informations, **Le 1^{er} Vice-Président** propose d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2023 constatés au Compte Administratif 2023, qui présente les résultats suivants :



	FONCTIONNEMENT EN €		INVESTISSEMENT EN €	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Alloué	1 742 288.36	1 742 288.36	2 838 450.60	2 838 450.60
Réalisé	568 938.80	910 978.08	1 039 601.09	807 783.33
Résultats de clôture l'exercice 2023	+ 342 039.28		-231 817.76	
Reprise du résultat de clôture N-1	844 675.56		398 004.68	
Parts affectées à l'investissement (1068)				
Résultats globaux 2023	1 186 714.84		166 186.92	
RESULTATS CUMULES 2023	1 352 901.76			
			Dépenses	Recettes
Restes à réaliser	0	0	372 166.34	229 231.03

Les résultats de clôture se présentent donc comme suit :

Résultat antérieur (2022) :

Section de fonctionnement : 844 675.56 €
Section d'investissement : 398 004.68 €
Part affectée à l'investissement (art. 1068) : 0,00 €

Résultat de l'exercice 2023 :

Section de fonctionnement : + 342 039.28 €
Section d'investissement : - 231 817.76 €

Résultats globaux 2023 :

Section de fonctionnement : 1 186 714.84 €
Section d'investissement : 166 186.92 €

RAR dépenses : 372 166.34 €
RAR recettes : 229 231.03 €

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu les dispositions des articles L.2311-5 et R.2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le compte administratif 2022 du budget principal ;

Entendu l'exposé de M. LEMOINE, 1^{er} Vice-Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical décide d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2023 de la manière suivante :

Section de fonctionnement / Recettes

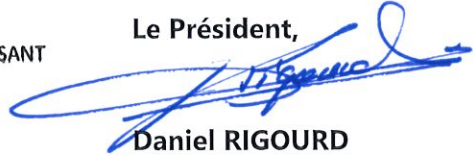
Art. 002 (Résultat de fonctionnement reporté) : 1 186 714.84 €.

Section d'investissement / Recettes

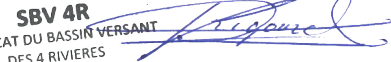
Art. 001 (Solde d'exécution de la section d'investissement) : 166 186.92 €.

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,


Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-Préfecture, le
Le Président

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Daniel RIGOURD